

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2794 - JEUDI 22 DÉCEMBRE 2016

RDC

L'ultimatum des évêques  
à la classe politique

Le président de la Conférence épiscopale catholique de la République démocratique du Congo (RDC) a averti hier les hommes politiques de son pays sur la nécessité de parvenir à un accord de sortie de crise « avant Noël ». Mgr Marcel Utambi a déclaré, à la reprise des négociations facilitées par l'Église, que la Conférence épiscopale

nationale du Congo (Cénc) « n'est pas disposée à des prolongements indus et à des manœuvres dilatoires ». « Notre souhait, a-t-il ajouté, est de clôturer avant Noël. Si les acteurs politiques et de la société civile n'arrivent pas à un compromis à cette échéance, à faire des concessions pour une gestion consensuelle de la pé-

riode transitoire, la Cénc en tirera toutes les conséquences qui s'imposent ».

Sur le terrain, il a été signalé une timide reprise des activités mercredi matin à Kinshasa, après deux jours de violences qui ont suivi la fin du second mandat du président Joseph Kabila.

Page 10

JUSTICE

La demande de  
liberté provisoire  
de Paulin Makaya  
rejetée

Le procès en appel de l'opposant Paulin Makaya, président d'Unis pour le Congo (UPC), condamné en juillet dernier à deux ans de prison ferme pour « incitation aux troubles à l'ordre public », a été renvoyé au 17 janvier 2017 pour les réquisitions et les plaidoiries. Par contre, la Cour d'appel a rejeté la demande de sa mise en liberté provisoire formulée par la défense. Me Eric Yvon Ibouanga, avocat de Paulin Makaya, s'est dit attristé par ce rejet. « C'est une décision décevante parce que nous avons agi conformément au code de procédure pénale », a-t-il déploré.

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Les représentants  
congolais fixés sur  
leurs adversaires

Au tour préliminaire de la Ligue africaine des champions, AC Léopards en découvrira avec UMS Loum du Cameroun tandis que Diables noirs sera aux prises avec Rail Club Kadiogo du Burkina Faso. Par ailleurs, Etoile du Congo affrontera Racing Miconeseng de la Guinée Equatoriale et Cara va se mesurer avec Mas de Fès du Maroc en Coupe de la CAF.

Page 16

PARLEMENT

Le Sénat entérine la mise en place  
des conseils consultatifs nationaux

Une vue du bureau de Sénat

La chambre haute du Parlement a adopté à l'unanimité et en seconde lecture, au cours de sa séance plénière du mercredi 21 décembre, trois projets de loi déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement des conseils consultatifs créés par la Constitution du 20 mars 2016.

Il s'agit des lois organiques dédiées au Conseil national du dialogue, au Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles et au Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Page 3

LOISIRS

Un marché de Noël pour  
promouvoir l'artisanat congolais

En vue d'occuper les Brazzavillois et offrir aux enfants un espace de distraction pendant cette période de fêtes de fin d'année, le ministère du Tourisme et des Loisirs a initié, un marché de Noël situé sur l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat. Dédié à la vente de jouets et autres objets d'art, ce marché, a indiqué la ministre Arlette Soudan Nonault, est « un espace de divertissement et de valorisation du savoir-faire des artisans, de la richesse de la culture et du patrimoine congolais ».

Le lancement officiel de la première édition



La coupure du ruban par le ministre Alphonse Nsilou de ce marché, ouvert du 20 au 30 décembre, a été fait par le ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou, au nom du Premier ministre Clément Mouamba empêché.

Page 14

ÉDITORIAL

Trêve

Page 2

## ÉDITORIAL

## Trêve

Quelques heures de la célébration de la fête de Noël et tandis que dans de nombreuses régions du monde, à commencer par notre sœur la République démocratique du Congo, la violence se déchaîne sous diverses formes, il n'est pas inutile de rappeler qu'au-delà de la naissance du Christ célébrée par les Chrétiens ce temps est, depuis deux millénaires, celui de la paix, de la fraternité, de la concorde, du savoir-vivre ensemble.

Parce que nous avons vécu dans notre chair les terribles conséquences de la guerre civile, nous savons mieux que personne à quel point les heures qui viennent seront symboliques. Que l'on croit ou non en Dieu, que l'on soit convaincu ou pas de l'existence d'un au-delà où la paix règne pour l'éternité, la fin de l'année est, ou plutôt doit être pour tous, ce moment privilégié où sont mis à l'écart les mauvais instincts et exaltées l'amitié, la solidarité, la fraternité.

Quelles que soient les difficultés auxquelles chacun d'entre nous se trouve confronté dans la vie quotidienne le temps de la Noël est par définition celui de la paix. Faisons donc en sorte que les petits différends qui nous opposent soient relégués à l'arrière-plan et que rien ne vienne troubler les quelques journées qui nous séparent de la fin de l'année. Parce que nous en connaissons le véritable prix, la paix intérieure est aujourd'hui un impératif catégorique auquel personne ne doit, ne peut se soustraire.

Dans un monde en proie à de grands troubles, où la violence se donne volontiers libre cours comme l'ont, hélas !, démontré une nouvelle fois ces dernières heures de grandes villes comme Berlin et Ankara il est important que les pays comme le nôtre envoient au reste du monde un message de paix. Sans doute n'avons-nous pas les moyens de changer la face du monde, mais du moins pouvons-nous prouver, confirmer, que l'homme n'est pas nécessairement un loup pour l'homme. Et c'est déjà beaucoup.

La trêve de la fin d'année n'est ni un mythe, ni un rêve. Elle dépend de chacun de nous. Ne l'oublions pas alors que s'approchent à grands pas la fête de la Noël et la dernière semaine de l'année 2016.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## INSÉCURITÉ DANS LE POOL

## Gilbert Djombo Bomodjo appelle les cadres à une prise de conscience

**A la faveur d'une conférence de presse animée le 21 décembre à Brazzaville, le préfet du département de la Likouala, Gilbert Djombo Bomodjo a invité les cadres administratifs et politiques du Pool à créer des conditions nécessaires pour arrêter la crise dans ce département.**

Le conférencier a indiqué que les simples ressortissants du Pool ne parviendront jamais à mettre fin à la guerre dans cette partie du pays. Gilbert Djombo Bomodjo a noté que plus d'une fois, il a pu éviter beaucoup de choses malheureuses au département de la Likouala.

Le cas le plus probant, a-t-il rappelé, est le fait qu'il ait fait éviter à Claude Ernest Ndalla et Pascal Lissouba des sévices frisant le pire lorsqu'ils

bi, Pascal Lissouba et Claude Ernest Ndalla ont été envoyés comme prisonniers dans la Likouala. Les traitements auxquels ils étaient soumis pouvaient les faire mourir. J'ai pensé que le département de la Likouala va porter un mauvais témoignage s'ils venaient à y mourir. Je me suis engagé à les nourrir en cachette. Ce geste m'a valu une interpellation par les services de sécurité à Brazzaville devant lesquels j'ai avoué les faits », a-t-il témoigné.

L'orateur a précisé qu'il avait agi ainsi pour sauver non seulement les compatriotes mais également son département. Gilbert Djombo Bomodjo a interpellé à cet effet les cadres politiques et administratifs du Pool au dépassement afin

suivi, pendant la guerre du 5 juin 1997, le préfet de la Likouala a protégé plusieurs cadres politiques et administratifs se réclamant de la mouvance de Pascal Lissouba.

« Je n'avais jamais permis que le sang d'un Congolais de quelle qu'origine qu'il soit coule dans le département de la Likouala pendant cette guerre », a-t-il déclaré avant d'ajouter que la démarche d'un dialogue national, dans la résolution de la crise du Pool, est salutaire ; mais elle doit être précédée par un travail de terrain que doivent mener les cadres politiques et administratifs du département auprès des populations et des autres forces vives de la contrée.

Répondant à la question d'un journaliste sur les bases à poser pour que le concept du vivre ensemble soit perceptible dans la société congolaise, le conférencier a tout simplement dit que l'on ne peut y parvenir qu'en brisant le repli identitaire. C'est le seul moyen, selon lui, de promouvoir l'esprit patriotique.

« Il n'y a qu'une seule façon de faire que les Congolais vivent réellement ensemble, c'est de lutter contre les frustrations et les injustices sociales », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, un autre journaliste lui a posé la question sur son implication dans le sport congolais qui bat de l'aile actuellement, s'appuyant sur ce qui venait de déclarer la maison de production MB lors de la décoration Djombo Bomodjo quand le président de ce label déclarait que l'impétrant est parmi les grands mécènes du sport congolais.

A ce propos, le préfet de la Likouala a répondu que : « les joueurs aujourd'hui placent l'argent au-dessus de la détermination de mieux faire dans une discipline sportive donnée. Cet esprit commence à gagner également les hommes politiques qui placent l'argent avant l'intérêt public ».

**Roger Ngombé**



Gilbert Djombo Bomodjo

étaient envoyés en 1977 comme prisonniers dans le département de la Likouala.

« Après la mort de Marien Ngoua-

de placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des autres considérations.

De la même manière, a-t-il pour-

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CERTIFICATION

## Un instrument de gestion durable des forêts

**La République du Congo fait partie des pays ayant pris à bras-le-corps la certification dans leur législation forestière. Elle compte environ 2,5 millions d'hectares de forêts certifiées et quelque 3.991.418 hectares d'aires protégées, soit 13,2% du territoire national.**

La certification permet de préserver les ressources forestières contre les coupes illégales et d'autres phénomènes répréhensibles observés dans certains pays. Elle constitue un instrument de conservation et de gestion durable des forêts, au point où certains pays interdisent les importations des bois issus des forêts non certifiées.

Au Congo, l'on note deux sociétés forestières qui disposent d'une certification de gestion

responsable, notamment the Forest stewardship council (FSC). Ces compagnies opèrent toutes dans les concessions forestières situées dans la partie septentrionale du Congo.

Il s'agit de la Congolaise industrielle de bois (CIB), filiale du groupe Olam qui exploitait en 2009, environ 1,3 millions hectares de forêts certifiées ; et de l'Industrie forestière de Ouesso (IFO) affiliée au groupe Danzer qui occupait une superficie d'environ 1,16 millions hectares de forêts certifiées en 2009.

La superficie totale des forêts certifiées FSC au Congo est d'environ 2,5 millions hectares. Ainsi, le Congo se place dans le groupe des 10 pays ayant la plus grande superficie de forêts certifiées FSC dans le monde, selon le ministère de l'Economie

forestière, du Développement durable et de l'Environnement. Hormis la certification FSC, le Congo possède sa propre structure nationale indépendante chargée de la certification forestière, dénommée PAFC. Le but visé étant de parvenir à une meilleure certification des concessions forestières.

La législation congolaise en la matière prévoit l'exploitation des ressources forestières à long terme avec la mise en œuvre obligatoire de l'exploitation forestière à impact réduit avec 1 à 3 arbres exploités par hectare. Les arbres à vocation médicinale et ceux d'importance sociale sont interdits d'abattage. Les concessions dédiées à l'exploitation sont divisées en plusieurs séries, notamment celles de la production, du dévelop-

pement communautaire, de la conservation et la recherche.

La loi forestière promeut aussi l'aménagement des forêts et des aires protégées, la transformation plus poussée du bois au niveau local, le développement des plantations forestières et agro-forestières, ainsi que la valorisation des produits forestiers non ligneux.

La certification n'est réalisée jusque-là qu'au Nord Congo où l'on trouve des superficies d'exploitation forestière les plus importantes du pays. Dans la partie Sud, les exploitants forestiers entraînent encore les pieds quant à certifier leurs concessions forestières. Le gouvernement, dans le cadre de sa nouvelle politique, entend contraindre les compagnies forestières installées dans le Sud

du Congo à procéder à la certification de leurs superficies comme leurs collègues du Nord du pays. Dans la même lancée, il sera exigé la transformation à 100% du bois au niveau national en vue de créer plus d'emplois dans le pays. Le secteur forestier est reconnu comme deuxième pourvoyeur d'emplois au Congo après la fonction publique. L'étrécissement du marché local pousse les exploitants à exporter la production de bois. En 2015, le volume de bois exporté était estimé à 937732,40m<sup>3</sup> dont 702.915,06m<sup>3</sup> de grumes, 150.237,95m<sup>3</sup> de sciages humides, 52.299,64m<sup>3</sup> de sciages secs, 24.973,67m<sup>3</sup> de placages déroulés, 130,48m<sup>3</sup> de contreplaqués et 7071,61m<sup>3</sup> de produits finis.

*Christian Brice Elion*

## AGRICULTURE

## 50 milliards de la Banque mondiale pour appuyer le secteur agricole congolais

**La Banque mondiale accordera un financement de 50 milliards de FCFA au prochain projet de développement de l'agriculture du Congo. Une réunion de restitution des résultats de la mission de pré-évaluation dudit projet s'est tenue le 20 décembre à Brazzaville, en présence du ministre d'Etat, en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo.**

Organisée à l'intention des membres de la Commission ad hoc chargée de la préparation du Projet d'agriculture commerciale, cette rencontre a permis de faire connaître aux participants les principales leçons tirées de la mission notamment en terme d'approfondissement.

Par ailleurs, la commission a amendé, puis approuvé, la fiche technique concernant les descentes sur le terrain, effectuées par la mission de la BM du 8 au 20 décembre, en vue de la pré-évaluation du nouveau projet d'agriculture commerciale.

« L'importance du partenariat sectoriel entre votre institution et la République du Congo n'est plus à démontrer. Cette collaboration est marquée depuis quelques années par le cofinancement du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) qui clôture ses activités en avril prochain, avec des résultats déjà jugés globalement satisfaisants », a souligné le ministre Henri Djombo. Et d'ajouter : « Cependant, comme vous êtes sans l'ignorer, les résultats de la mise en œuvre du PDARP nous ont justement permis, dans le cadre de notre dialogue permanent, de réfléchir à la suite du projet. D'où, votre saisine par le gouvernement pour un nouvel engagement dans le secteur agricole. Ce à quoi vous avez répondu favorablement ».

A propos du potentiel agricole qui existe au Congo, le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa a déclaré : « Aujourd'hui le contexte économique est difficile, mais nous avons une opportunité réelle. L'agriculture peut contribuer de façon fondamentale et importante à la création d'emplois et de la richesse au Congo. En tant que partenaire, nous avons répondu à cela, en mettant de l'argent public ; argent de l'Etat ou argent des partenaires techniques et financiers dont la BM comme levier pour développer l'agriculture et fédérer des investisseurs ».

Rappelons que le Projet d'agriculture commerciale est appelé à prendre le relais du Pdar. Il a été présenté à la BM et aux partenaires techniques et financiers en octobre 2016 à Washington par le ministre en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, assisté des ministres des Finances et du Plan.

Hormis l'appui financier de la Banque mondiale, le gouvernement et d'autres partenaires techniques et financiers sont appelés à confirmer leur participation.

*Guillaume Ondzé*

## PARLEMENT

## Le Sénat entérine la mise en place des Conseils consultatifs nationaux

**La chambre haute du Parlement a entériné, le 21 décembre, quelques projets de loi, parmi lesquels, le projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil national dialogue, en application de l'article 229 de la constitution.**

Au total cinq affaires ont été examinées et adoptées au cours de cette séance plénière, organisée dans le cadre de la quarante troisième session ordinaire, sous la direction de son président, André Obami Itou.

Le Conseil national de dialogue est un organe de concertation, d'apaisement et de la recherche du consensus entre les forces vives de la nation, sur les grands problèmes d'intérêt national.

Les sénateurs ont aussi entériné, à l'unanimité, le projet de loi portant organisation,

composition et fonctionnement du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ainsi que celui déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif de la Société civile et des Organisations non gouvernementales. Le projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale de l'opium, présenté par la commission Santé, affaires sociales, famille, genre et environnement a été aussi adopté par les sénateurs.

L'opium est une plante qui produit une variété de drogues avérés nocifs à la santé, et très dangereux pour l'organisme. La Convention a pour objectif de combattre progressivement sur tout le territoire national, l'importation et l'abus de cette drogue et de tous les autres psychotropes tels que la morphine ; la cocaïne ainsi que d'autres drogues préparées ou

dérivées.

« Nous devons lutter efficacement contre l'importation de ces drogues que nos jeunes utilisent abusivement et qui leur permet de commettre des actes inciviques. C'est pour cela que nous plaçons à ce que le Sénat adopte cette loi », a lancé le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, qui a co-défendu ledit projet de loi avec son homologue en charge du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas. Cette convention engage les parties contractantes entre autres, à édicter des lois et règlements efficaces pour contrôler la production et la distribution de l'opium brut ; empêcher l'exploitation de l'opium vers les pays qui auront interdit l'entrée.

*Firmin Oyé*

## PDCE

## Un budget de 4,2 milliards FCFA pour 2017

**Le comité de pilotage du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a adopté le 20 décembre, avec amendement le montant prévisionnel de 4, 2 milliards de francs CFA au titre de l'année 2017**

Ce coût global permettra de réaliser cent sept activités retenues par le projet au titre de l'année 2017, pour son plan de travail budgétisé annuel (PTBA).

A l'issue de sa réunion, le comité de pilotage a recommandé au gouvernement de verser les fonds de contrepartie pour garantir l'atteinte des objectifs du projet.

Il demande également l'extension du projet sur l'ensemble du territoire national et l'allocation d'un financement additionnel, d'une part, pour permettre l'augmentation des jeunes bénéficiaires du projet et, d'autre part, pour assurer l'accompagnement des apprenants en fin de formation ainsi que la prise en charge du personnel évoluant au PDCE en inscrivant une ligne au budget de l'Etat intitulée « appui au PDCE ».

Notons que l'ordre du jour a porté sur la mise en place des instances du comité de pilotage ; la présentation du PDCE ; la présentation de la synthèse du rapport de progrès au 30 septembre 2016 ; l'examen et l'adoption du PTBA 2017 et les divers.

*Lydie Gisèle Oko*

## EDUCATION

## La Stratégie sectorielle de l'éducation bientôt dans sa phase de mise œuvre

L'atelier d'élaboration et de validation du plan d'actions national de mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) 2015-2025 est organisé du 21 au 24 décembre à Brazzaville par le gouvernement en collaboration avec ses partenaires

Après son appropriation par les différents acteurs du système éducatif congolais, la SSE sera bientôt dans sa première phase d'exécution couvrant la période de 2017 à 2018. Sa mise en œuvre est une phase importante pour les initiateurs car elle constitue une avancée déterminante dans la marche inébranlable de la modernisation du système éducatif national. Selon le président du groupe des résultats de l'éducation de base, Pierre Ngouala, les ateliers départementaux de l'enseignement sur l'élaboration des plans d'actions locaux doivent servir de base à l'élaboration et à la validation du plan d'actions de mise en œuvre de la SSE. Pour des raisons d'efficacité et de pertinence, le travail des experts a, entre autres, concerné la collecte des données techniques, l'identification des activités et les indicateurs spécifiques à chaque département ainsi que l'élaboration des plans d'actions départementaux devant servir



Anatole Collinet Makosso entouré du recteur de l'université Marien-Ngouabi et du représentant de l'Unicef./crédit photo Adiac

de base au plan national. « Dans cette heureuse marche de refondation totale de notre système éducatif dont le but est de créer une éducation de base pour tous de qualité, il peut nous être reproché de n'avoir pas pris en ligne de compte l'enseignement et l'alphabétisation. La SSE qui est globale, unitaire et intégrale, n'exclut aucun sous-secteur de notre système éducatif », a rappelé Pierre Ngouala, précisant que douze plans d'actions départementaux ont été élaborés, passant au crible toutes les informations clés et ciblées qu'exige

un plan réaliste et proche des besoins locaux.

Présidant la cérémonie, en présence des représentants de quelques agences du système des Nations unies, le ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué que le gouvernement avait besoin d'un plan d'action qui tienne compte des réalités spécifiques à chaque département du pays. Il s'agit, d'après le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, d'aller puiser dans les profondeurs des réalités de chaque circonscription scolaire les besoins propres de déve-

loppement du système éducatif. « L'élaboration de notre plan d'actions de mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation devra répondre ainsi à une démarche scientifique, prospective et cohérente pour qu'elle ne soit pas une vue de l'esprit », a-t-il souligné.

« Riposter vigoureusement au discrédit permanent et humiliant dont est victime notre école aujourd'hui »

Il a également rappelé que la SSE est une politique de développement du système éducatif national visant trois objectifs ma-

jeurs. Il s'agit notamment d'offrir à tous une éducation de base de qualité dans l'espace de 10 ans ; répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente ; rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif. « C'est donc pour nous une phase pratique importante de la reconquête et du ressaisissement afin de redonner à l'école ce qu'elle a perdu en termes de valeurs. Il s'agit de la réhabiliter, de la moderniser pour qu'elle soit au diapason de l'école nouvelle tournée vers le développement, la formation de qualité et la performance », a poursuivi Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, appelé les uns et les autres au sérieux et à la responsabilité de tous ceux à qui incombe la tâche d'élaborer ce document.

« Il ne doit être ni oublié ni laissé pour compte un seul détail qui pénaliserait l'efficacité de la réalisation des objectifs que nous nous sommes donnés pour l'intérêt que nous accordons à l'école. Que l'acte que nous devons poser soit une riposte vigoureuse au discrédit permanent et humiliant dont est victime notre école aujourd'hui », a conclu le ministre en charge des questions de l'Education de base.

Parfait Wilfried Douniama

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un document de Politique Nationale sur la Santé Communautaire.



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

#### Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire en santé publique ; en psychologie, et prouver d'une bonne connaissance et/ou expérience solide dans les domaines suivants :

- Expérience dans les projets ou programmes de santé communautaire au Congo Brazzaville
- Expérience dans la rédaction des rapports, d'évaluation ou de documents d'orientation pour les organes publics, les ONG internationales ou les Agences des Nations-Unies.
- Excellentes capacités d'analyse ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse ;
- Excellente connaissance du système de santé congolais ;
- Maîtrise des outils informatiques Word, PowerPoint, Excel, internet ;

- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé).

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

Une description de la méthodologie et des outils proposés

Un chronogramme provisoire

Un budget détaillé

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

#### Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un document de politique nationale sur la santé communautaire », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

• respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

• hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 07 janvier 2017 à 16 h 30.

**Fait à Brazzaville le 21 décembre 2016**

**Nazaire BAKALA**

**Coordonnateur du projet**

## NECROLOGIE



Hortensia Olabouré, agent des Dépêches de Brazzaville, l'église Assemblée du Christ Ressuscité et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, le pasteur, oncle et grand-père pasteur Olabouré Sébastien, survenu le vendredi 16 décembre 2016 à 14 heures. La veillée mortuaire se tient au n° 63 de la rue Boundji à Talangai (arrêt marché Talangai). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

## IN MEMORIAM



Au terme de 45 jours du rappel à Dieu de sa fille, mère et sœur Amona-Mbani Victoire Rachel, la famille Amona-Mbani Pauchays Michel remercie les amis, les collègues, connaissances et parents pour leur assistance multiforme que lui avez accordée pour surmonter cette douleur épreuve.

Une messe pour le repos de son âme sera dite le 22/12/2016 à 6 heures en l'église Notre Dame des victoires de Ouenzé.



LE RESEAU DES SMARTPHONES



## BA FETI OYO SEPELA NA PAPA AIRTEL

Appelle, atteins ton objectif du jour  
et gagne du cash ainsi que de  
nombreux lots pour les fêtes

AG Partners



## DÉVELOPPEMENT

## La BAD engagée à transformer l'agriculture en Afrique

**La Banque africaine de développement (BAD) s'emploie depuis un certain temps à développer l'agriculture en Afrique dans l'optique de permettre au continent de pouvoir assurer d'ici à 2025 la prise en charge nutritionnelle de sa population en croissance rapide.**

Selon l'édition 2016 de la Revue sur l'efficacité du développement, la BAD a consacré 5,5 milliards de dollars US au financement des activités agricoles en Afrique sur une période de cinq ans jusqu'en 2015.

Elle a financé la formation de trois millions de personnes sur l'utilisation de meilleures pratiques agricoles, mis en service 20 000 marchés et espaces de stockage, construit 4 000 kilomètres de routes de desserte, accordé 150 000 prêts en microcrédits. La BAD a aussi réalisé des systèmes de gestion de l'eau sur 181 000 hectares de terres agricoles. « La Revue de l'efficacité du développement prend acte de la mission accomplie, à l'heure où la BAD déploie un programme encore plus ambitieux avec sa stratégie pour Nourrir l'Afrique pour en terminer avec la faim et l'extrême pauvreté d'ici à 2025 », s'est félicité Simon Mizrahi, responsable de la Revue de l'efficacité du développement sur l'agriculture. Cette revue évoque les avancées enregistrées et les obstacles à la transformation du secteur agricole africain, tout en soulignant les mesures nécessaires à prendre afin de faire de l'Afrique la locomotive agricole mondiale de la prochaine décennie.

Elle fait état de ce que les pays africains développent de plus en plus des politiques visant à éradiquer la faim et à réduire de moitié les pertes après les récoltes. A en croire cette revue, l'agriculture s'avère la meilleure façon d'éliminer la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté en Afrique.

Ainsi, sept Africains sur dix vivant de la terre, l'agriculture peut générer une croissance économique plus uniforme dans l'ensemble de la société et plus en profondeur dans les zones rurales, ainsi qu'aider davantage de femmes, qui représentent 70 % des agriculteurs, renseigne la revue ajoutant que l'agriculture peut créer des emplois pour les 10 millions de jeunes Africains entrant sur le marché du travail chaque année.

L'Afrique importe deux fois plus de nourriture qu'elle n'en exporte et les rendements agricoles sur le continent ne représentent que le quart de ceux de la Chine. L'agriculture africaine ne représente que 5 % du commerce mondial.

L'amélioration du sort des agriculteurs et de l'agriculture est cruciale pour la croissance et le développement durables de l'Afrique où 80 % du budget familial moyen est consacré à l'alimentation, tandis que 40 % de la nourriture produite est perdue après la récolte, à cause de sa mauvaise qualité ou de la non-existence de routes ou du manque de capacités de stockage.

La BAD a ces cinq dernières années orienté ses investissements pour la transition du continent vers une

agriculture commerciale, en construisant des corridors de transport régionaux pour relier les agriculteurs ruraux aux centres urbains et portuaires, en installant des irrigations et en creusant des canaux pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse, ainsi qu'en plantant plus de 64 millions d'arbres pour renforcer la vigueur de la terre face au changement climatique. La BAD dont 97% des projets agricoles ont été jugés satisfaisants sur le continent, représente alors un partenaire essentiel des pays africains dans le développement de l'agriculture. Elle a réduit les délais d'approbation des projets de neuf à six mois. Le nombre de projets gérés par les bureaux nationaux est passé à 70 %, soit un bond de 40 %, afin de répondre à la demande des pays membres de travailler plus étroitement avec la banque.

**Redoubler d'efficacité**

Par ailleurs, la BAD envisage d'augmenter ses résultats grâce à sa nouvelle stratégie en vigueur jusqu'en 2025 en investissant 24 milliards de dollars US et en stimulant l'investissement global par des prises de participation et le recours à des instruments de crédit et de risque.

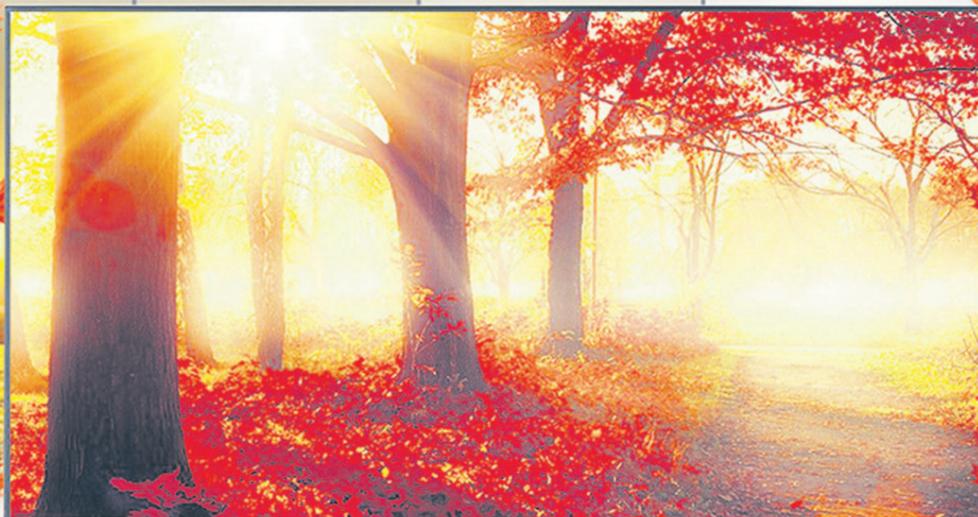
La nouvelle stratégie Nourrir l'Afrique de la BAD est l'une de ses cinq grandes priorités, et vise à mettre fin à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition d'ici 2025 et à faire du continent un exportateur net de denrées alimentaires.

*Christian Brice Elion*

  
BUROTOP IRIS

# TELEFUNKEN

**Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !**



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**  
**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa** | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

VOUS AVANCEZ,  
NOUS SOMMES LÀ

*SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.*



**SAHAM**  
Assurance | Congo  
*Avancez librement*

[sahamassurance.com](http://sahamassurance.com)



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO 

# Congo | Terre d'opportunités Riche d'opportunités

TAUX D'INTÉRÊT

**6,5%** Net par an

Période de souscription du 15 au 23 Décembre 2016



Montant de l'opération: **150 000 000 000 F CFA** | Prix d'une Obligation **10.000 F CFA**  
Minimum de 30 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro **COSUMAF-APE-03/16**

Arrangeur & Chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC)   
Membre du Groupe Ecobank La Banque Panafricaine



Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File



## 1.1. CADRE L'OPERATION

Dans le cadre du plan national de développement 2012-2016, l'Etat congolais a entrepris une série d'investissements dans les domaines des infrastructures routières, énergétiques, sanitaires et scolaires entre autres.

Afin d'achever les différents projets de développement engagés, l'Etat a autorisé par la loi de finances rectificative N° 20-2016 du 21 Septembre 2016, un endettement global de 613,809 milliards de FCFA auprès des marchés financiers; dont 378,541 milliards de FCFA seront mobilisés par le biais d'emprunts obligataires.

C'est dans ce cadre que, la République du Congo, représentée par le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public souhaite mobiliser par appel public à l'épargne, la somme de cent cinquante milliards (150 000 000 000) de FCFA sur le marché financier de la CEMAC.

## 1.2. DESTINATION DES FONDS

L'ensemble des fonds collectés servira au financement des projets inscrits dans la loi de finances 2016 :

Projets	Mdrs
1 Poursuite de la construction et équipement de l'université Denis SASSOU NGUESSO	15 000
<b>Total Enseignement supérieur</b>	<b>15 000</b>
2 Poursuite de la construction de 12 hôpitaux généraux dans les départements	20 000
<b>Total Santé</b>	<b>20 000</b>
3 Réhabilitation des routes aménagées	13 400
4 Travaux de finition de la construction de la route Dolisie Brazzaville	25 000
<b>Total Equipement et de l'entretien routier</b>	<b>38 400</b>
5 Electrification de la zone industrielle de Maloukou	15 000
<b>Total Energie hydraulique</b>	<b>15 000</b>
6 Poursuite de la construction des logements sociaux	14 000
7 Construction de la cité internationale des affaires de Brazzaville	54 000
<b>Total Construction</b>	<b>68 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>158 400</b>

L'emprunt obligataire objet des présentes financera les projets ci-dessus à hauteur de FCFA 55 milliards minimum, sous réserve du montant définitif des souscriptions. La dette existante de FCFA 95 milliards auprès du pool bancaire local sera restructurée par conversion des créances sous forme de titres obligataires.

## 1.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

<b>Emetteur</b>	République du Congo
<b>Dénomination</b>	EOCG 6,5% net 2016 – 2021
<b>Nature de l'opération</b>	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne.
<b>Objet de l'opération</b>	Financement des projets de développement inscrits au budget 2016 de l'Etat et apurement partiel de la dette existante.
<b>Montant de l'émission</b>	150 000 000 000 FCFA.
<b>Valeur nominale</b>	10 000 FCFA
<b>Minimum de souscription</b>	30 obligations soit 300 000 FCFA
<b>Taux</b>	6,5% net de tout impôt et taxe
<b>Personnes Eligibles</b>	Toute personne physique ou morale résidente et non résidente de la CEMAC
<b>Prix d'émission</b>	Au pair, soit 10 000 FCFA par obligation
<b>Nombre de titres</b>	15 000 000 obligations.
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central et tenus dans les livres des SDB teneuses de comptes
<b>Durée de l'emprunt</b>	Cinq (05) ans.
<b>Période de souscription indicative<sup>1</sup></b>	La période de souscription est prévue du 15 au 23 décembre 2016.
<b>Date de jouissance</b>	La date de jouissance des titres retenue sera le deuxième jour ouvré après la clôture de l'opération.
<b>Période de différé</b>	Un (01) an de différé sur le remboursement du capital.
<b>Fiscalité</b>	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe en zone CEMAC. Les souscripteurs étrangers devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence.
<b>Paiement des intérêts</b>	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
<b>Remboursement du capital</b>	Le remboursement du capital sera linéaire après un (1) an de différé ; soit le paiement du quart (1/4) du capital chaque année pendant quatre ans.
<b>Règlement</b>	Le paiement sera assuré par la Banque Agent au profit des SDB teneuses de comptes agréées par la COSUMAF. Lesdites SDB assureront le règlement aux souscripteurs.
<b>Mécanisme de sureté</b>	Ouverture d'un compte séquestre destiné exclusivement au remboursement de l'emprunt dans les livres de la BEAC. Ce compte sera provisionné tous les mois à hauteur de 8% du produit des taxes et impôts intérieurs avec un minimum de cinq milliards de FCFA conformément à une instruction irrévocable et prioritaire donnée par la République du Congo à la Banque Centrale.
<b>Cotation en Bourse</b>	Une demande d'admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC. Le volume total des titres inscrits à la BVMAC correspondra à la totalité des souscriptions définitivement allouées aux placeurs, y compris la prise ferme.
<b>Rapatriement des produits de placement pour les non-résidents CEMAC</b>	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Congolais auprès d'investisseurs non-résidents CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.



## 1.4. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le paiement annuel des intérêts et du capital se fera suivant le tableau d'amortissement ci-dessous.

Echéances	Capital en début de période	Principal amorti	Intérêts	Annuités
2017	150 000 000 000		9 750 000 000	9 750 000 000
2018	150 000 000 000	37 500 000 000	9 750 000 000	47 250 000 000
2019	112 500 000 000	37 500 000 000	7 312 500 000	44 812 500 000
2020	75 000 000 000	37 500 000 000	4 875 000 000	42 375 000 000
2021	37 500 000 000	37 500 000 000	2 437 500 000	39 937 500 000
		<b>150 000 000 000</b>	<b>34 125 000 000</b>	<b>184 125 000 000</b>

L'emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre de la République du Congo, ouvert dans les livres de la BEAC et rappelé dans les sûretés. Ce compte sera alimenté mensuellement à hauteur de 8% du produit des Taxes et Impôts Intérieurs (FCFA 5 milliards minimum) afin de constituer la provision nécessaire au service de la dette.

Cinq (5) jours ouvrés avant chaque date d'échéance annuelle, la BEAC transférera irrévocablement la somme correspondant à l'échéance en principal et en intérêts conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt ci-dessus au crédit du compte de remboursement ouvert dans les livres de la Banque Agent.

## 1.5. SYNDICAT DE PLACEMENT

Les souscriptions seront reçues aux guichets des SDB membres du syndicat de placement suivants :

Pays	Etablissements placeurs	Adresse Téléphonique
Cameroun	EDC Investment Corporation	+237 233 431 371
	Financia Capital	+237 233 42 04 13
	ASCA	+237 233 43 53 08
Congo	LCB Capital	+242 05 310 11 35
	La Financière	+242 05 371 81 66
Gabon	BGFI Bourse	+241 02 07 07 68
Tchad	CBT Bourse	+235 66 16 61 61

## AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques, et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'opération objet de la présente campagne a donné lieu à un Document d'Information enregistré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale au numéro d'enregistrement COSUMAF-APE-30/16. Ce Document est consultable auprès de l'Emetteur, auprès des membres du syndicat de placement, sur les sites internet [www.cosumaf.org](http://www.cosumaf.org); [www.finance.ministere.cg](http://www.finance.ministere.cg); et auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale [www.bvm-ac.org](http://www.bvm-ac.org).

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO

**Congo** Terre d'opportunités  
Riche d'opportunités

TAUX D'INTÉRÊT  
**6,5%** Net par an

**Période de Souscription**  
Du 15 au 23 Décembre 2016

Arrangeur & Chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) **Ecobank**  
Membre du Groupe Ecobank La Banque Panafricaine

Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File

**ASCA** BGFI Bourse  
Groupe Atijerwala bank

Montant de l'opération: **150 000 000 000 F CFA**  
Prix d'une Obligation: **10.000 F CFA**  
Minimum de 30 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-30/16

## CRISE EN RDC

## Reprise timide des activités après deux jours de tension

La circulation et l'activité ont repris très timidement à Kinshasa mercredi matin, au lendemain de fortes tensions liées au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, ont constaté des journalistes de l'AFP.



Dans une ville vidée de son intense circulation habituelle, le commerce reprend timidement après deux jours de «ville morte» (crédits photos Eduardo Soteras/ AFP)

Après deux jours de ville morte, quelques rares bus et taxis roulaient, mais manquaient encore de clients. Les autocars publics ont tardé à se déployer dans la capitale de la République démocratique du Congo.

A 07h30 (06h30 GMT), heure à laquelle la mégapole de 10 millions d'habitants grouille déjà, la quasi-totalité des pompes à essence - faute d'approvisionnement la veille - et des magasins étaient encore fermés dans plusieurs quartiers du centre et du nord.

En l'absence des habituels embouteillages, les temps de trajet étaient pratiquement divisés par quatre pour qui trouvait un moyen de locomotion. «J'ai été obligée de prendre un «wewa» (taxi-moto) pour me rendre au travail», a déclaré à l'AFP Astrid Bilonda, infirmière.

Le marché Gambela, où vendeurs et acheteurs de produits agricoles en provenance de la province voisine du Kongo-Central s'activent dès 05H00, fonctionnait au ralenti. L'emblématique place Victoire, coeur de la cité, était encore déserte. Policiers et militaires restaient postés sur de nombreux carrefours de Kinshasa où la nuit a été globalement calme.

D'après AFP

## GAMBIE

## Yahya Jammeh rejette sa défaite électorale

Le président gambien a annoncé qu'il ne quittera pas le pouvoir au terme de son mandat, le 18 janvier prochain. « Je ne suis pas un lâche. On ne peut pas intimider ou violer mes droits. Telle est ma position. Nul ne peut me priver de la victoire à l'exception d'Allah le Tout-Puissant », a déclaré Yahya Jammeh.

S'exprimant à la télévision publique, le chef d'Etat gambien a affirmé que la médiation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) n'était pas « équitable ».

« Avant même de venir, ils avaient déjà déclaré que Jammeh devait partir. Je ne partirai pas », a-t-il ajouté.

La Cédéao a annoncé qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour que le résultat de la présidentielle soit respecté. D'après la commission électorale, l'opposant Adama Barrow l'a emporté avec 43,3% des voix, soit moins de 20.000 voix d'avance sur le président sortant. Après avoir reconnu dans un premier temps sa défaite, Yahya Jammeh, au pouvoir depuis 22 ans, a annoncé le 9 décembre dernier qu'il avait changé d'avis et réclame la tenue d'un nouveau scrutin.

Josiane Mambou Loukoulou



Yahya Jammeh (AFP)

## AFFAIRE HISSÈNE HABRÉ

## L'ancien président tchadien sera de nouveau face au juge le 9 janvier

Condamné en mai 2016 à la prison à vie pour crimes contre l'humanité à Dakar par les chambres africaines extraordinaires, l'ancien président tchadien Hissène Habré, sera face aux juges à partir du 9 janvier à Dakar pour son procès en appel.

Le procès en appel de Hissène Habré « s'ouvrira le 9 janvier à 09h00 » (locales et GMT), a indiqué Marcel Mendy, porte-parole du tribunal spécial, confirmant une ordonnance signée par le président malien de la chambre d'appel, Wafi Ougadèye.

Depuis le début du procès, Hissène Habré ne reconnaît pas les Chambres africaines extraordinaires (tribunal spécial) et refuse de se défendre et de s'exprimer devant cette juridiction qui a été créée en vertu d'un ac-

## ATTENTAT DE BERLIN

## L'Etat islamique revendique l'attaque

Vingt-quatre heures après l'attentat du marché de Noël à Berlin (Allemagne), l'organisation Etat islamique a revendiqué l'attaque au camion.

Dans un communiqué, l'EI a indiqué que l'attentat a été perpétré par « un soldat de l'Etat islamique, [...] en réponse aux appels à cibler les ressortissants des pays de la coalition internationale ». A la tête de la coalition se trouvent les Etats-Unis. Elle mène des raids aériens sur les positions de l'EI en Irak et en Syrie. L'Allemagne en fait partie. Cet attentat ressemble à un remake de l'attaque de Nice, le 14 juillet 2016 au camion-bélier, sur la promenade des Anglais. Il avait été revendiqué par l'EI. Elle avait fait 86 morts et plus de 400 blessés.

Celle de Berlin a fait 12 morts et 48 blessés. Un camion a foncé dans la foule dans un marché de Noël, devant l'église

## Ultimatum des évêques à la classe politique pour un accord «avant Noël»

Les hommes politiques de la République démocratique du Congo (RDC) doivent parvenir à un accord de sortie de crise «avant Noël», sinon les évêques qui favorisent leurs pourparlers en tireront «les conséquences qui s'imposent», a averti mercredi le président de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Mgr Marcel Utembi a déclaré, à la reprise des négociations facilitées par l'église, que la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) « n'est pas disposée à des prolongements indus et à des manœuvres dilatoires ». « Notre souhait, a-t-il ajouté, est de clôturer

avant Noël. Si les acteurs politiques et de la société civile n'arrivent pas à un compromis à cette échéance, à faire des concessions pour une gestion consensuelle de la période transitoire, la Cenco en tirera toutes les conséquences qui s'imposent ».

La RDC a connu mardi, jour du terme du mandat du président Joseph Kabila, une journée de violences liées à la contestation de son maintien au pouvoir. Selon un « bilan provisoire » donné par l'ONU, 19 personnes ont été tuées et 45 autres blessées.

Camille Delourme

## Le pape appelle les Congolais à être «des artisans de la paix»

Le pape François a appelé mercredi les Congolais à être des « artisans de la paix », alors que des affrontements ont fait mardi en République démocratique du Congo au moins onze morts.

« Je réitère un appel vibrant à tous les Congolais pour que dans ce moment délicat de leur histoire, ils soient des artisans de la réconciliation et de la paix », a déclaré le pape, à l'occasion de son audience du mercredi.

« Que ceux qui ont des responsabilités politiques écoutent la voix de leur propre conscience, sachent voir les cruelles souffrances de leurs compatriotes et aient à coeur le bien commun », a ajouté le souverain pontife, en espérant que Noël « ouvre des chemins d'espoir ».

Des violences à Kinshasa et dans plusieurs grandes villes ont fait au moins onze morts mardi en République démocratique du Congo, où l'opposant historique Étienne



Le Pape François a adressé, ce mercredi matin, un message de paix à tous les Congolais (Alberto PIZZOLI/ AFP)

Tshisekedi a appelé à « résister pacifiquement » contre le maintien du président Joseph Kabila, dont le mandat a désormais expiré.

D'après AFP

cord entre le Sénégal et l'Union africaine (UA). Il a été défendu par des avocats commis d'office qui ont interjeté appel de la « décision défavorable » rendue contre leur client. Hissène Habré avait été aussi condamné fin juillet 2016 à indemniser ses victimes : il devra payer jusqu'à 20 millions de francs CFA (plus de 30.000 euros) par victime.

En attendant la reprise du procès en appel, rien n'indique si l'accusé se présentera cette fois-ci devant le juge ou non. En première instance, le juge avait dû ordonner sa présence à la salle d'audience puisqu'il avait catégoriquement refusé de comparaître.

Rappelons que l'ancien dirigeant tchadien (1982-1990) s'était réfugié à Dakar après avoir été chassé du pouvoir par les autorités actuelles du Tchad.

Nestor N'Gampoula

du souvenir, une des principales attractions touristiques de la capitale. La police allemande a annoncé la présence de deux personnes dans le camion. L'enquête se poursuit pour identifier les assaillants qui se seraient évaporés dans la nature.

Paris a réclamé un contrôle des entrées et sorties aux frontières de l'espace Schengen, y compris pour les ressortissants de l'Union européenne (UE). Des mesures pour renforcer le système d'information Schengen seront présentées par la Commission européenne. Elles seront accompagnées des propositions visant à lutter contre le financement du terrorisme, couvrant le blanchiment de capitaux, les flux de liquidités illégaux, le gel et la confiscation des avoirs.

Noël Ndong



TES PAIEMENTS ULTRA RAPIDES  
CHEZ CASINO, PARK'N'SHOP,  
LES STATIONS TOTAL...  
AVEC TA CARTE OU  
TON STICKER AIRTEL MONEY.

En plus, **gagne 10%** de bonus  
en crédit à chaque paiement!

Compose \*128\*2#





LES REPAS DE NOËL  
ET NOUVEL AN  
AU PEFACO HOTEL  
MAYA MAYA 5\*

**Bō**  
CHELLI

LE BISTRO PARISIEN



**POOL JAZZ BRUNCH DE NOËL**  
25 DÉCEMBRE · 12H30-16H

**POOL JAZZ BRUNCH DU NOUVEL AN**  
1<sup>ER</sup> JANVIER · 12H30-16H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche

★★★★★

- Saumon Bellevue
- Salade exotique de poulet au curry
- Salade de papayes vertes et crevettes
- Assiette de crudités, ses sauces et condiments
- Assiette de charcuterie française et italienne

★★★★★

- Linguine aux fruits de mer
- Dinde farcie aux marrons
- Gigot d'agneau de sept heures
- Lotte à la provençale
- Saka saka au poisson fumé

★★★★★

- Assortiment de bûches de Noël
- Assortiment de pâtisseries maison et de mignardises
- Crêpes à l'orange
- Tiramisu maison
- Fruits frais coupés

30 000 FCFA / personne\*

15 000 FCFA / enfant\* (4 à 12 ans)



**DÎNER DE RÉVEILLON DE NOËL**

24 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coppa di spumante  
*Coupe de vin pétillant italien*
- Antipasti misti (vitello tonnato, funghi ripieni, pomodori secchi al pecorino, polpette in umido, zucchini ripiene)  
*Hors d'oeuvre de Noël*  
*(veau à l'émilienne, champignons farcis, tomates séchées au fromage, boulettes de boeuf à la tomate, courgettes farcies)*
- ★★★★★
- Pappardelle a ragù di lepre  
*Pappardelle au Ragoût de lapin*
- Ravioli ripieni caciocavallo e pinoli, a ragù di agnello  
*Raviolis farcis au fromage caciocavallo, sauce au Ragoût d'agneau*
- Brasato al Barolo e prugnie, patate sabiate al forno  
*Boeuf braisé au vin rouge Barolo et pruneaux, pommes de terre sablées*
- ★★★★★
- Cannolo siciliano e panettone  
*Cannolo à la sicilienne et panettone*
- Un bicchiere di limoncello  
*Un verre de limoncello*

35 000 FCFA / personne\*

**SOIRÉE DE NOUVEL AN**

31 DÉCEMBRE · À PARTIR DE 20H

- Coupe de Champagne
- Amuses-bouche
- ★★★★★
- Shish-kebab de saumon fumé, duo de fromage frais à l'aneth
- Bonbon croustillant de foie gras, chutney de mangue et confit d'oignons
- ★★★★★
- Linguine à la langouste et tomates cerises
- Kedjenou de pintade, attiéké et plantain vapeur
- Filet de bœuf Wellington, jus court, pôlée de fêtes
- ★★★★★
- Duo de bûches de Noël

49 000 FCFA / personne\*

**RÉSERVATIONS**

CHRISTOPHE CASAMATTA  
Tel. (+242) 056 048 035  
ccasamatta@pefacohotels.com

**PEFACO HOTEL MAYA MAYA**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

\*taxes et services compris, boissons non incluses

Bouteille de Champagne GOSSET Grande Réserve Brut : 60 000 FCFA

## TOURISME ET LOISIRS

## Le marché de Noël ouvert officiellement au public

**Le lancement officiel de la première édition du marché de Noël a eu lieu le 20 décembre à Brazzaville, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat en charge de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Claude Alphonse Nsilou.**

Durant cette période de fête de Noël, les brazzavillois partageront des moments chaleureux et d'union. Organisé par le ministère du Tourisme et des loisirs, ce marché de Noël situé sur l'avenue de la patte d'oie, non loin du stade Alphonse Massamba Débat compte près de trente stands diversifiés. On y trouve des jouets, objets d'art, jeux d'animation, espaces de restauration, débits de boisson, etc. La ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault a fait



La coupure du ruban par le ministre Claude Alphonse Nsilou

indiqué que « ce marché valorise le savoir-faire de nos artisans, la richesse de notre culture et de notre patrimoine. En cette période où plus que jamais, nous devons cultiver les valeurs d'amour, de tolérance, de fraternité et de paix ».

Elle a par ailleurs rassuré le public de la sécurisation des lieux. « Nous avons travaillé avec les différents corps de métier de la police qui assurent et garantissent la sécurité. Sur le plan médical, il y a une ambulance qui est là avec les structures sanitaires », a-t-elle notifié. Quant au maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, elle souhaite que ce marché de Noël soit similaire à celui de Strasbourg en France. « C'est un espace convivial d'échanges et de brassage qui attirera des

grandes foules. A l'instar du marché de Noël de Strasbourg qui fait la fierté de la France, par l'attraction qu'il exerce sur le tourisme du monde entier. Nous souhaitons que le marché de Noël de Brazzaville puisse connaître le même rayonnement », a-t-elle déclaré. Elle invite de ce fait le public brazzavillois à venir nombreux visiter les différents stands. Pour sa part, le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Motom a salué l'initiative en ces termes: « Dans l'organisation de cette foire il y a une grosse partie culturelle. Plusieurs de nos ministères s'expriment, il y a un tout dans un seul endroit, c'est une très bonne chose ».

Notons que cette foire prendra fin le 30 décembre prochain.

Rosalie Bindika

## Brèves

## RDC

La malnutrition touche plus de huit millions de personnes. Une étude démographique a révélé que le taux est de 53% chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. L'ONG « Harvest plus », basée à Washington, tente d'améliorer la nutrition et la santé publique en développant des cultures biofortifiées. Selon l'ONG, environ 4 millions de Congolais bénéficient déjà de ces cultures riches en fer et en zinc.

## Sénégal

Le groupe français Eiffage construira la voie ferrée du futur train express reliant Dakar à son nouvel aéroport international Blaise-Diagne, via 14 stations, en 45 minutes, au rythme d'un train tous les quarts d'heure. Les travaux de cette voie ferroviaire de 55 kilomètres sont assortis d'un délai de 41 mois. Le montant du contrat est de 245 milliards francs CFA. Cette somme s'ajoute aux 148 milliards francs CFA qui seront versés aux groupes français Engie et Thales pour la signalisation ferroviaire, l'alimentation électrique et les systèmes de communication.

## ONU

Arrivé en fin de mandat avec l'ONU, Ban Ki Moon veut se porter candidat à la présidence de la Corée du Sud. L'ex-secrétaire général de l'ONU présentera officiellement sa candidature cette fin du mois de décembre. La prochaine élection présidentielle dans ce pays devrait avoir lieu en décembre 2017. Le scrutin pourrait se dérouler dans soixante jours si la cour constitutionnelle sud-coréenne confirme une décision du Parlement de mettre en accusation la présidente, Park Geun-Hye impliquée dans un scandale de trafic d'influence sans précédent.

## Côte d'Ivoire

La BAD prête près de 770 millions d'euros à la Côte d'Ivoire pour améliorer les transports urbains à Abidjan. Ce financement vise notamment à aménager et réhabiliter les infrastructures routières de la capitale économique. Ce projet porte, entre autres, sur l'aménagement de 87,9 kilomètres de voies urbaines rapides, d'un pont de 1400 mètres, de six échangeurs et de la réhabilitation des feux tricolores de 89 carrefours. Ce projet doit être exécuté de mars 2017 à décembre 2021.

## Somalie

La mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a tué six passagers d'un minibus qui refusait de s'arrêter à un de ses barrages dans le sud du pays. Les troupes de l'Amisom dans la région de Qoryoley avaient noté des « mouvements inhabituels de minibus susceptibles de transporter des islamistes shebab ». Dans un autre accrochage à Merka, au sud de Mogadiscio, l'Amisom affirme avoir repoussé une attaque de shebabs et arrêté l'un des assaillants. Selon un chef local, Moalim Ahmed Idris, cette force de l'UA aurait tué une mère et quatre de ses enfants dans cet accrochage. Mais l'Amisom ne fait état d'aucune victime.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## VIE DES CLUBS

## Cara obtient le soutien de plusieurs sponsors

**Le général Jean François Ndenguet, président d'honneur du Club athlétique renaissance aiglon (Cara), a signé le 20 décembre à Brazzaville un protocole d'accord de sponsoring avec quelques entreprises opérant au Congo. La matérialisation de cet engagement doit avoir lieu au plus tard le 31 décembre conformément à l'ouverture de la saison sportive.**

Pas de football de haut niveau sans financement conséquent. Les dirigeants de Cara, conscients de cette réalité, ont fait des mains et des pieds pour convaincre les sponsors : Bureautop, Congo-télécom, Park and shop ainsi que le groupe saoudien. Ce groupe de sponsors a donc résolu d'apporter

l'œuvre de Jean François Ndenguet, l'artisan de l'opération de charme ayant abouti à la signature de ce protocole de sponsoring. Un acte qui, selon lui, donne un souffle nouveau à l'équipe pour permettre aux Aiglons de prendre de l'envol en cette saison où l'équipe représentera le

Cara », a-t-il dit avant de souligner qu'en s'engageant à soutenir l'équipe de Cara, ces sponsors contribuent à la préservation et la pérennisation du patrimoine national sportif congolais qui n'est autre que ladite équipe. Le président d'honneur des Aiglons a saisi l'occasion pour attirer l'attention des joueurs sur la partition qu'ils doivent jouer, d'autant plus que les fonds que les sponsors mettront à la disposition du club serviront à leur prise en charge. Encore faudrait-il qu'ils le méritent par rapport au rendement



Le général Jean François Ndenguet signant le protocole d'accord de sponsoring /Crédit photo Adiac

sa pierre à l'édification du sport congolais en commençant par le club des rouge-et-noir, La moga d'or pour les intimes.

C'est donc 34 ans après que l'équipe de Cara retrouve les sponsors, puisque en 1982 le club avait signé son premier accord de sponsoring avec Kronenbourg. Depuis, un grand passage à vide...

Le président de la section football de Cara, Alain Fouka, a salué

Congo à la Coupe de la Confédération africaine de football. « La signature de ce jour augure des perspectives heureuses pour la saison qui va commencer bientôt avec un retour de Cara aux avant-postes du football congolais », a expliqué Alain Fouka dans son mot de circonstance.

Le général Jean François Ndenguet, quant à lui, a remercié l'ensemble des sponsors. « Ils sont les artisans de la renaissance de

sportif. « Vous avez l'impérieux devoir d'être à la hauteur des attentes du club », a dit Jean François Ndenguet, s'adressant aux joueurs et au staff technique.

Le public sportif retient que l'aide des sponsors est capitale et décisive pour la vitalité de Cara. Le souhait est de voir d'autres sponsors se lancer dans le soutien des équipes qui, trop souvent, ne dépendent que des poches de leurs dirigeants.

Rominique Nerplat Makaya



**APPELLE LA RDC  
AU TARIF LOCAL**  
Et encore moins cher  
vers **Airtel RDC**

AG Partners



## COMPÉTITIONS AFRICAINES DE CLUBS DE FOOTBALL

## Les représentants congolais fixés sur leurs adversaires

Au tour préliminaire de la Ligue africaine des champions, AC Léopards de Dolisie en découdra avec UMS Loum du Cameroun tandis que Diables noirs sera aux prises avec RCK du Burkina Faso. Par ailleurs, Étoile du Congo rencontrera Racing Micomeseng de la Guinée Équatoriale et Cara va se mesurer à Mas de Fès du Maroc en Coupe de la CAF.

Les matchs aller de la Ligue africaine des champions se disputeront dans l'intervalle du 10 au 12 février 2017.

Les retours sont prévus du 17 au 19 du même mois. AC Léopards de Dolisie recevra UMS Loum dans son fief : la capitale de l'or vert pour la manche aller avant d'effectuer le déplacement du Cameroun une semaine plus tard. USM Loum, soulignons-le, est une équipe créée en 2011. Son palmarès est nanti d'un titre de champion du Cameroun 2016 et de la Coupe du Cameroun 2015. L'adversaire des Fauves du Niari sera donc à sa première participation en compétition africaine en cinq d'existence à peine.

Diables noirs, par contre, débutera la compétition à l'extérieur (au Burkina Faso) pour attendre son adversaire, RCK, de pied ferme à domicile. Le club burkinabè n'a pas un grand parcours, en termes de participation, en compétition africaine. Pourtant, l'équipe qui en découdra avec les Diablotins sont champions du Burkina Faso en 2005 et 2016, vainqueurs de la coupe du pays, 1994, 2012 et 2016.

La formule de la compétition n'est pas la même que celle de la saison qui pointe à l'horizon. Les 23 équipes qui dépasseront le tour préliminaire seront rejointes, en 16es de finale, par les 9 clubs exemptés de cette étape. Il s'agit notamment d'USM Alger, Al Ahly, Zamalek, WAC Casablanca, ES Sahel, ES



AC Léopards de Dolisie



Diables noirs



Étoile du Congo

Tunis, Sundowns, Al Hilal, TP Mazembe. Puis, les qualifiés disputeront la phase de groupes qui comptera 16 participants, soit le double des années précédentes. Les éliminés passeront par les barrages de la Coupe de la CAF.

## Coupe de la CAF...

Étoile du Congo recevra Racing Micomeseng de la Guinée Équatoriale au match aller pour finir la manche retour préliminaire en terre équato-guinéenne. L'équipe de Racing Micomeseng a été fondée en 2014. La Coupe remportée en 2016 lui a permis d'obtenir le ticket pour sa première participation en compétition africaine. Les Stelliens ont donc une expérience à faire valoir en ayant conscience qu'aucun match n'est joué d'avance.

Cara, l'autre représentant congolais en Coupe de la CAF aura affaire à MAS de Fès, une équipe marocaine outillée à ne pas prendre à la légère. L'adversaire des Aiglons a remporté la Coupe de la CAF en 2011 avant d'emporter la Supercoupe de la CAF l'année suivante.

À l'issue de ce tour préliminaire, les 16es de finale avec les clubs exemptés du tour préliminaire, puis des barrages face aux reversés de Ligue des champions attendent les rescapés.

La phase de groupes comptera pour la première fois 16 équipes, soit le double des années précédentes. Comme la Ligue des champions le tour préliminaire aura lieu du 10 au 12 février et la phase retour du 17 au 19 du même mois.

Ici, les clubs comme Recreativo Libolo, ASEC Mimosas, Smouha, Kaloum, Djoliba, 11 Créateurs, Sanga Balende, Ahly Shandy, Azam, Club Africain, CS Sfaxien et Zesco sont exemptés du tour préliminaire.

Rominique Nerplat Makaya

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

## Belgique, 20e journée, 1re division

Francis N'Ganga ( titulaire) et Charleroi s'inclinent sur le terrain de Malines (0-1).

Mouscron et Westerlo se séparent sur un score vierge, au terme d'un match terne. Titulaire, Sylvain Garvoulas a été le premier à se mettre en action, mais sa frappe est captée par le gardien adverse (9e). Moins en vue par la suite, à l'image de son équipe.

Kévin Koubemba n'était pas dans le groupe de Saint-Trond, défait à Wasland-Beveren (1-3).

## CFA 2, 12e journée

## Groupe A

Double pour Davel Mayela qui lance la réserve de Laval sur les voies du succès face au TA

Rennes (4-0). L'ancien Toulousain a marqué aux 16e et 34e minutes, puis a été remplacé à la 75e. L'attaquant de 20 ans totalise 6 buts cette saison.

## Groupe B

Hermann Mongomba était titulaire lors du match nul de Blois face à la réserve de Quevilly (2-2).

Match arrêté, à Avoine, pour la réserve de Caen en raison du brouillard. L'arbitre a été contraint d'interrompre le match à la 55e alors que les Normands menaient (2-0) avec une ouverture du score signée d'Exaucé Ngassaki.

## Groupe C

Ailly-sur-Somme s'incline à do-

micile face à Maubeuge (0-1). Trois Congolais étaient alignés au coup d'envoi : Yann Kombo en défense; Ikouma Garcia et Dorian Ngoma en attaque. Ce dernier a été remplacé à la 75e, tandis que Chirel Ngakosso n'était pas dans le groupe.

Malgré la titularisation de Pierre-Ange Omombé, averti à la 69e, la réserve du Paris FC est tenue en échec par Roye-Noyon (0-0). Yves Owomat et Beauvais l'emportent (1-0) à Marck (1-0).

## Groupe D

La réserve de Nancy est défaite sur ses terres par Sarre-Union (1-2). Titulaire, Mons Bassouamina a ouvert le score à la 15e, marquant ainsi son 2e but de la saison. Ryan

Bidounga était aligné en défense.

## Groupe E

Cissé Bassoumba était titulaire lors du succès de Sénart-Moissy à Ivry (4-2).

Si Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe de Dijon, tenu en échec par Gueugnon (0-0), son jumeau Dolan a ouvert le score à la 25e minute pour Sainte-Geneviève face à la réserve de Sochaux (3-1). Phytoclès Bazolo était également titulaire et a cédé sa place à la 83e.

## Groupe F

Sans Thievy Bifouma et Thernand Bakouboula, tous deux absents de la feuille de match, Bourgoin-Jallieu bat la réserve de

Bastia sur l'île de Beauté (3-1).

## Groupe G

Sans Archi Fataki, absent du groupe, Balma coule à pic sur le terrain de Cannel-Rocheville (0-3).

## Groupe H

La réserve de Bordeaux bat Cozes (4-1). Entré à la 74e, Kévin Mondziaou Zinga a marqué le 4e but de son équipe à la 91e. Messie Biatoumoussoka était aligné dans l'entrejeu et a disputé l'intégralité du match.

Angoulême et Lys Mouithys, titulaire, sont tenus en échec à domicile par Anglet (0-0). Le 4e but de l'ancien international congolais, auteur d'un but face aux Herbiers le 26 novembre.

Camille Delourme